

DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/059/1.4

Feuillet n° 061

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-neuf, le 25 avril, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 17 avril 2019

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	36
Votants :	44
Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PEDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Roger LAROUQUIE, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER.

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Yves MOREAU, Nadine ÉLOI donne pouvoir à Yves MOREAU, Daniel BOUTOT, Pierre AUGUSTE donne pouvoir à Gérard DEBET, Isabelle COMBESCOT, Olivier ROUZIER donne pouvoir à Laurent DELAGE, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Camille GÉRAUD, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD donne pouvoir à Francis VALADE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Jean-Pierre JACQUINET, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Sabine MALARD donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Arlette VERDIER.

SECRÉTAIRE : Mme Catherine LUSTRISSY

OBJET : Convention pour l'assistance technique à l'exploitation et l'entretien des ouvrages d'assainissement collectif avec Véolia Eau

Pour les interventions urgentes, sur les équipements d'assainissement, en dehors des heures de travail, il est préférable de conclure une convention pour un service d'astreinte avec Véolia, sur les communes d'Azerat, La Bachellerie, Condat (à partir du 1^{er} janvier 2020), Fossemagne, Hautefort/Saint Agnan, Pazayac, Thenon et Tourtoirac.

AR PREFECTURE

024-20004 15 01-20190425-DE2019059-DE
Reçu le 30/04/2019

Cette convention sera d'une durée de 8 mois (jusqu'au 31 décembre 2019), pouvant être renouveler deux fois (jusqu'au 31 décembre 2021).
La valeur de cette prestation se monte à 1 400 €HT par an.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention annexée à la présente délibération avec VEOLIA EAU ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 29/04/2019

Le Président,
Dominique BOUSQUET.



AR PREFECTURE

024-200041150-20190425-DE2019059-DE
Reçu le 30/04/2019

